



HAL
open science

Un pamphlet oublié de Gabriel de Mortillet : Les géologues de Chambéry ou Chamousset et Pillet réduits à leur juste valeur (1855)

Philippe Grandchamp

► To cite this version:

Philippe Grandchamp. Un pamphlet oublié de Gabriel de Mortillet : Les géologues de Chambéry ou Chamousset et Pillet réduits à leur juste valeur (1855). Travaux du Comité français d'Histoire de la Géologie, 2019, 3ème série, tome 33, pp.81-88. hal-04149817

HAL Id: hal-04149817

<https://hal.science/hal-04149817>

Submitted on 6 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un pamphlet oublié de Gabriel de Mortillet : *Les géologues de Chambéry ou Chamousset et Pillet réduits à leur juste valeur (1855)*

Philippe GRANDCHAMP

Abstract. In 1855, while he was curator of the Annecy Museum, Gabriel de Mortillet (1821-1898) published anonymously a pamphlet in which he denounced the behavior of two geologists from Chambéry, to whom he reproached their incompetence and especially the fact of having dishonestly appropriated the discovery of Chalk in the Chartreuse massif. In addition to the reported facts, the reading of this text enlightens us on the personality of its author who shows a total indifference towards the established doctrines, whether religious or scientific

Gabriel de Mortillet (1821-1898) ne fut pas seulement le grand archéologue et préhistorien que l'on sait. De 1854 à 1857, il occupa le poste de conservateur du musée d'Annecy, ce qui lui donna l'occasion de s'intéresser de près à la géologie de la Savoie. Il publia notamment un *Prodrome d'une géologie de la Savoie* (1855) et surtout *Géologie et minéralogie de la Savoie* (1858), ouvrage d'une prodigieuse richesse qui témoigne d'une connaissance étendue de la géologie de cette région. Mortillet y décrit notamment la façon dont le métamorphisme envahit les zones alpines internes (il est le premier à l'avoir vu) et, pour expliquer les superpositions anormales observées dans ce secteur des Alpes, il défend l'idée de « *trouées* » à la faveur desquelles des terrains sous-jacents anciens réapparaîtraient au-dessus de terrains plus jeunes. On était alors en plein débat sur l'âge du « *terrain anthracifère* » des Alpes. Les géologues se divisaient en deux camps : les « géomètres » qui, à la suite d'Élie de Beaumont, ne prenaient en compte que la direction et le pendage des couches pour déterminer l'ordre de succession des terrains, et les « paléontologistes », qui continuaient à proclamer la validité des fossiles pour dater les terrains, et auquel Mortillet s'était rallié.

Le pamphlet qu'on va lire fut publié anonymement. C'est un petit in-16 de seize pages im-

primé à Annecy chez Jules Philippe dans lequel Gabriel de Mortillet règle ses comptes avec deux géologues locaux ayant pignon sur rue, qu'il accuse d'incompétence et surtout de s'être appropriés frauduleusement une découverte faite par un autre. En parcourant ce texte, on trouvera donc, outre l'évocation du grand débat mentionné ci-dessus, un relevé des erreurs les plus grossières commises par les deux « *Géologues de Chambéry* » et le récit détaillé de la façon dont ils ont manœuvré pour s'attribuer le mérite de la découverte de la « *craie blanche* » dans le massif de la Chartreuse, aux environs du Granier.

Mais la lecture de ce pamphlet est également révélatrice de la personnalité de son auteur. À cet égard, le trait le plus frappant est sans conteste son anticléricalisme profond, qui le pousse à plusieurs reprises à développer des propos qui sortent du cadre du débat scientifique. Né à Meylan (près de Grenoble), Gabriel de Mortillet, avait fait ses classes chez les jésuites de Chambéry et ne s'en était visiblement pas remis. Ces mêmes sentiments antireligieux le pousseront, plus tard, à refuser de croire à l'existence de sépultures préhistoriques et plus encore à celle des rites. Mais on découvre aussi à travers ce pamphlet la haute idée que Mortillet se faisait de la science, laquelle doit s'appuyer sur les seuls faits d'observation (« *le véritable naturaliste ne recon-*

naît que l'observation directe et le fait parfaitement constaté »), dans une totale indifférence vis-à-vis des doctrines établies, qu'elles soient religieuses ou même scientifiques (il n'hésite pas à égratigner au passage d'Orbigny quand les faits de terrain contredisent ce qu'a écrit le grand paléontologue). C'est sans doute cette grande indépendance d'esprit qui a permis à Gabriel de Mortillet de comprendre mieux que ses contemporains la géologie complexe des zones intra-alpines.

Quant aux deux *Géologues de Chambéry* fustigés ici, le premier, le chanoine François Chamousset (1808-1882) n'a pas laissé de soulever marquant en géologie. Le second, l'avocat Louis Pillet (1819-1894) mena en revanche en parallèle une véritable carrière scientifique ; il publia en particulier, en collaboration avec Charles Lory et l'abbé Pierre Vallet, une *Carte géologique de département de la Savoie* (1879) ; mais son plus grand titre de gloire reste la découverte qu'il fit en 1859 de nummulites à Montricher (près de Saint-Michel-de-Maurienne) et qui devait contribuer à mettre un terme au débat sur l'âge du terrain anthracifère. N'en déplaise à Gabriel de Mortillet, Pillet n'avait donc pas tort lorsqu'il déclarait quelques années plus tôt : « *nous ne sommes pas arrivés trop tard sur le champ de bataille ; il y a encore pour les plus obscurs soldats, sinon des palmes à cueillir, du moins de rudes combats à livrer.* »

Le pamphlet de Mortillet rencontra un indéniable succès auprès du grand public, probablement en raison des attaques antireligieuses qu'il contenait. C'est ce qui ressort de la lecture d'un entrefilet paru dans le *Moniteur Savoisien* du 14 août 1855 indiquant au rédacteur de l'*Écho* (qualifié de « *pieux journal* ») que, s'il n'a pu se procurer un exemplaire de la brochure chez le libraire chargé de la vente, « *c'est que probablement celui-ci avait déjà vendu tous ceux qui lui avaient été remis* » ; et d'ajouter : « *c'est une preuve que l'ouvrage est très recherché* ».

De son côté, la communauté géologique choisit de minimiser la portée des griefs formulés



Gabriel de Mortillet vers 1855, à l'époque où il rédigea son pamphlet (Coll. Académie florimontane, Annecy)

par Mortillet à l'encontre de deux des siens. Dans sa thèse sur *La géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie* (soutenue en 1911), Joseph Révil (un autre géologue de Chambéry) écrit (p. 10) que la découverte de la formation de la Craie blanche dans la vallée d'Entremont a été faite par Dumont, Chamousset et Pillet. Il précise ensuite pudiquement qu'elle « *amena quelques réclamations de priorité* » et « *qu'elle fit l'objet de plusieurs notes* », mais il ne cite pas le nom de Mortillet (dont le pamphlet est pourtant référencé dans la bibliographie sous le n° 85, p. 81). Il est difficile de faire mieux dans l'art de l'ellipse !

Nota – La composition et l'orthographe du document original ont été scrupuleusement respectées. Toutes les notes infra-paginales sont de Gabriel de Mortillet.

LES
GÉOLOGUES DE CHAMBÉRY
 OU
CHAMOUSSET ET PILLET
RÉDUITS À LEUR JUSTE VALEUR

PAR

UN HOMME QUI EST LAS D'ÊTRE EN BUTTE AUX AMÉNITES JÉSUITIQUES

Sous le nom de *Géologues de Chambéry*, il s'est formé à l'Académie royale de Savoie, une coterie qui, dans un but d'amour-propre personnel et de propagande cléricale, a l'exorbitante [sic] prétention de monopoliser toutes les découvertes géologiques faites en Savoie. L'âme de cette coterie est le chanoine Chamousset, qui depuis longtemps a négligé la géologie pour ne s'occuper que d'intrigues politico-religieuses. Il est fâché de voir que la science avance sans lui et désespère que ses travaux tombent dans l'oubli. C'est pourtant chose toute simple vu leur peu d'importanc

Un vieux proverbe nous apprend que *dans le pays des aveugles, les borgnes sont rois*. Telle est la cause de la réputation du bon chanoine. Personne ne s'occupait de géologie en Savoie, il lui fut donc très facile d'être le premier géologue du pays. Joignez à cela que, dans le clergé, l'admiration mutuelle est largement pratiquée et devient même un devoir d'état¹, vous aurez l'explication de cette grande renommée géologique. Le parti qui pour les besoins de la cause a fait du frère Léotade un martyr et de M^{lle} La

merlière une sainte vierge apparaissant sur la Sallette², pouvait bien pour le même motif faire de M. Chamousset un savant géologue. Il en fallait un pour l'opposer aux naturalistes qui, suivant les organes cléricaux, *se vautrent dans la fange de l'athéisme*.

Inutile de relever toutes les erreurs commises par M Chamousset, ce serait trop long et trop fastidieux. Il suffira de faire ressortir qu'il n'a pas même connu les environs de Chambéry. De toutes les montagnes du voisinage, Nivolet, par sa proximité, son isolement, son facile accès, ses roches qui affleurent de toutes parts, devrait être le premier sujet d'étude d'un *géologue de Chambéry*. Eh bien ! le célèbre chanoine n'a pas même su reconnaître la nature de cette montagne. Il la représente comme ayant sa partie supérieure toute composée de corallien, depuis la grande grotte jusqu'à la crête³, et pourtant ce terrain n'existe pas au Nivolet !... Le savant chanoine a pris pour du corallien le néocomien supérieur, calcaire à caprotines, urgonien. Erreur d'autant plus grossière que ce dernier terrain est extrêmement répandu en Savoie et très bien caracté

¹ Un homme de beaucoup de morgue et de peu de talent, l'abbé Grobel, dans un discours qu'il rabâche à toutes les distributions de prix, à Bonneville, à Annecy, etc, découvre à profusion, en Savoie, les grand hommes cléricaux, voire même les grandes femmes. Dans l'édition d'Annecy, par exemple, il déclare les mères abbesses de Chantal et de Chaugy : *grandes femmes grandes femmes pouvant prendre place à côté de M^{me} de Sévigné* !... Qui s'en serait douté ?... D'autre part, pour abaisser les réputations laïques, il les travestit. Ne pouvant s'empêcher de parler de Berthollet dans une ville qui lui a élevé une statue, il glisse sur sa brillante réputation de chimiste, et par trois fois il en fait un naturaliste, afin de tromper l'opinion publique. Telle est la tactique du parti.

² Ces exemples sont pris à l'étranger, mais la coterie locale se les est approprié par sa polémique en leur faveur. C'est par un sentiment de délicatesse que nous n'avons pas puisé dans le pays.

³ Pages 21, 24 et 191 du *Compte-rendu de la réunion extraordinaire à Chambéry, 1844, Bulletin de la Société géologique de France, sér. 2, vol. 1*. La fausse réputation de M. Chamousset, ainsi que sa fausse description du Nivolet, ont induit en erreur plusieurs géologues distingués, parmi lesquels on peut citer Mousson : *Bemerkungen ueber die natuerlichen der thermen von Aix in Savoyen*, 1846 ; Lory, *Essai géologique sur le groupe de montagnes de la Grande-Chartreuse*, 1852, etc., etc.

risé. Bien plus, M. Chamousset a compliqué son énorme boulette minéralogique. Il nous montre dans la coupe du Nivolet⁴ un puissant banc de dolomie qui n'existe que sur le papier. Il manque complètement dans la montagne. Mais les abbés n'y regardent pas de si près, eux qui mettent tant de vérités de même calibre dans leurs publications.

Le 14 août 1844, les membres de la Société géologique étaient partis pour aller visiter la dent du Nivolet. Malheureusement la pluie est venue les arrêter au milieu de leur course. C'est bien dommage ! Le chanoine Chamousset, grâce à eux, aurait appris à connaître cette montagne, comme il a appris à connaître le reste du pays, et dans le *Compte-rendu de la réunion à Chambéry de la Société géologique de France*, on n'aurait pas vu percer les oreilles de l'âne.

Voilà pour ce cher chanoine. À côté de lui comme un enfant de chœur, et un peu comme marguiller devant sonner les cloches en l'honneur du maître, se trouve M. Louis Pillet, frère de chanoine, d'avocat de chanoine, d'ingénieur de la force de chanoine, etc. C'est encore un savant, un illustre savant. Pouvons-nous en douter ? Il est académicien !... Pour être académicien, il faut faire un discours, et le discours de M. Pillet Louis est un chef-d'œuvre. D'après le secrétaire perpétuel « ce travail renferme des observations entièrement neuves à l'égard desquelles il importe que l'auteur puisse, comme on dit, prendre date. »⁵

Voyez plutôt :

Entre M. Gras, qui voudrait vieillir outre mesure les schistes à bélemnites des Alpes, et M. Sismonda, qui cherche à rajeunir les terrains de cette contrée, il y a un milieu à choisir.

Doit-on, avec M. Elie de Beaumont, attribuer au lias la masse entière, avec ses anthracites et ses plantes houillères ?

Doit-on admettre, avec M. Fournet, au-dessus du lias, la présence du trias, bien qu'il ne soit attesté par aucun fossile caractéristique ?

Doit-on supposer, avec MM. Studer, Favre, etc., que les anthracites inférieures appartiennent

au terrain houiller qui, par suite de renversements et d'autres anomalies, se trouve supérieur au lias et alterne avec lui ?⁶

« Je n'ai pas le droit, dit en terminant M. Pillet, de prononcer un jugement sur une question si ardue, engagée entre si fortes parties ; *je veux seulement formuler des conclusions que personne, je l'espère, ne contestera ; c'est qu'il reste beaucoup à étudier dans cet inextricable dédale des Alpes*. Nous ne sommes pas arrivés trop tard sur le champ de bataille ; il y a encore, pour les plus obscurs soldats, sinon des palmes à cueillir, du moins de rudes combats à livrer. »

Bravo ! voilà des conclusions qui sentent leur Sébastopol ! Elles sont admirables, non-seulement au point de vue guerrier, mais encore au point de vue scientifique. L'auteur, après avoir *passé en revue* (le mot doit lui sourire, il est tout militaire) le terrain anthraxifère et les schistes inférieurs à bélemnites, avoue qu'il n'y comprend rien et n'y voit goutte. *Conclusions que personne, comme il l'espère, ne contestera*, mais pour lesquelles, par le même motif, il n'était pas si *important de prendre date* que M. le secrétaire perpétuel le prétend. À la suite de ce discours, *écouté avec le plus vif intérêt* (c'est le secrétaire-perpétuel qui le dit), M. Billiet, archevêque de Chambéry, *avec cette lucidité de raisonnement et ce nerf d'expression qui lui sont propres* (ce sont encore là les expressions textuelles du perpétuel secrétaire),⁷ « applaudit aux *découvertes* de M. Pillet, l'encourage à continuer ses recherches, et *manifeste l'espoir fondé que des découvertes ultérieures confirmeront les conclusions émises par le jeune académicien*, et lui donneront de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance des hommes amis de leur pays »⁸. Voilà une réputation faite ; l'archevêque sénateur et président d'Académie royale a prononcé : c'est article de foi pour les bonnes gens.⁹ Le disciple n'a plus rien à envier au maître ; Pillet et Chamousset se valent. Tels sont les fameux *Géologues de Chambéry*.

⁶ Ce résumé est celui du secrétaire perpétuel, même brochure, page 18. Ce qui suit est la conclusion textuelle de M. Pillet, page 19.

⁷ *Compte-rendu des travaux de l'Académie royale de Savoie*, 1852-54, p. 19.

⁸ *Idem*, p. 20.

⁹ Comment ne serait-ce pas article de foi puisque l'on vénère la parole des apôtres, qui pourtant étaient loin d'avoir autant de titres.

⁴ *Bulletin de la Société géologique de France*, sér. 2, vol. 1, 1843-44, planche 11, figure 6.

⁵ *Compte-rendu des travaux de l'Académie royale de Savoie*, 1852-54, p. 45.

Ils ne peuvent être de bons géologues puisqu'ils se trouvent rivaux au principe d'autorité, puisqu'ils ont plus de foi dans la parole du livre que dans l'observation du fait ! Ainsi, le presque chanoine Pillet, accolé à l'abbé Girod¹⁰ subdivise le terrain oolithique de Chanaz en deux assises, Bajocien et Bathonien, parce que le maître, d'Orbigny, a posé en principe cette division. Malheureusement à Chanaz elle n'existe pas, le terrain oolithique n'y présente qu'une seule et même assise, et les fossiles, qui ailleurs forment deux groupes parfaitement distincts, ici sont tous confondus ensemble. Mais notre savant *géologue de Chambéry* a préféré la parole du maître à l'observation directe. De même pour *l'Ammonites bullatus*. Il ne la cite pas dans le callovien de Chanaz, bien qu'elle y soit très abondante, parce que d'Orbigny croit qu'elle ne doit pas s'y trouver, etc. Le naturaliste a besoin de l'indépendance absolue. Le véritable naturaliste ne reconnaît que l'observation directe et le fait parfaitement constaté. Pour lui, la parole du maître et le livre ne sont rien ; la nature est tout. L'indépendance seule conduit au progrès et fait avancer la science.

Voulez-vous savoir où mène le respect de l'autorité en matière scientifique ? Vous n'avez qu'à jeter un coup-d'œil sur le clergé de la Savoie, et vous y trouverez un curé Pachon, magnifique exemple de ce que ce respect peut produire. En 1850, Béchet, libraire à Paris, mettait en vente un volume in-12, de 368 pages, intitulé : *Origine des fossiles et des continents ou nouvelle théorie de la terre, par M. l'abbé Pachon, prêtre savoisien*. Toute la *nouvelle théorie* est basée sur le texte de la Bible. « Les animaux ainsi que les plantes sont de la boue organisée ; ils ont d'abord été confondus avec cette boue ; ils ont laissé à l'homme le privilège d'être seul créé à la surface ; leur origine a manifesté et leur bassesse relative et notre éminente dignité.¹¹ » Créés tous le premier jour, mais sans vie et disséminés dans toute la matière du globe, ce n'est que les troisième, cinquième et sixième jours que ceux qui étaient près de la surface ont reçu la vie et apparu sur le sol. Les autres, demeurés enfouis ont formé les fossiles. « Vous direz qu'il y a de l'inconvenance à ce que les deux règnes aient

d'abord existé avant de recevoir la vie, qu'ils aient existé pêle-mêle avec les terres, les rochers encore en état de mollesse. Mais ne savons-nous pas que les animaux, sans parler des hommes, reçoivent d'abord l'existence, ensuite la vie, dans le sein de leurs mères ; qu'ils y demeurent plusieurs mois ? Leur naissance primitive n'était-elle pas beaucoup plus décente, plus honorable ?¹² » Mais le brave abbé ne se contente pas de ces arguments sans réplique. Pour appuyer son système des preuves les plus convaincantes, il cite à profusion les saints Pères, tous les conciles, tous les théologiens, sans oublier Anaxagore, Platon, Aristote, Cicéron, Ovide. Après une foule de saints, viennent l'abbé Rupert, le vénérable Bède, Angelome, Raban Maur, Tournelli, Tostat, Salomon Jarcki, Mercurus, Rosemmuler, le faux Junilius, Procope de Gaza, Sévérien de Gaballe, Corneille de la Pierre, Catharin, et Noël Alexandre, et la glose interlinéaire, etc., etc. Comment ne pas se rendre devant l'exhibition d'un aussi grand nombre et de si puissantes autorités !...

Sans faire parade d'une aussi vaste érudition, le brave archevêque de Chambéry, en voulant s'en tenir à la lettre de la Bible, n'en a pas moins, *avec cette lucidité de raisonnement et ce nerf d'expression qui lui sont propres*, émis un système à peu près aussi absurde, bien qu'il ait paru dans les Mémoires d'une Société académique¹³. C'est un fait curieux et vraiment digne de remarque que tous ceux qui depuis Brunet [sic], Woodward et Whiston jusqu'à nos jours, ont voulu appuyer leurs systèmes géologiques sur la Bible, sont, sans exception, tombés, comme l'abbé Pachon et l'archevêque Billiet, dans l'absurde et le ridicule.

Nous avons dit que M. Chamousset s'était fait une réputation géologique en s'appropriant les découvertes d'autrui. Nous allons le prouver. Commençons par la plus importante :

Le 24 juillet 1845, MM. François Dumont, Chamousset, Pillet et quelques autres membres de la Société d'histoire naturelle de la Savoie, firent une course au Grenier [sic]. Arrivés à En

¹⁰ *Mémoire géologique sur la commune de Chanaz*, dans les *Mémoires ac. roy. Savoie*, sér. 2, vol. 2, 1854.

¹¹ P. III.

¹² P. II.

¹³ *Aperçus géologiques sur les environs de Chambéry*, par M. le chanoine Billiet, dans les *Mémoires de la Société académique de Savoie*, vol. 4, 1825, p. 135.

tremont-le-Vieux, ils virent dans la direction de la Pointière, un terrain blanchâtre profondément raviné. M. Dumont, qui avait habité longtemps la Champagne, remarqua que ce terrain avait parfaitement l'aspect de la craie. S'étant rapprochés, ils trouvèrent de nombreux nodules de silex pyromaque, des rognons de pyrite, et en fait de fossiles, des *Ananchites*, des *Belemnitella* et des fragments fibreux de *Catillus*, ce qui confirma M. Dumont dans l'opinion que lui avait fait concevoir le simple aspect du terrain. MM. Chamousset et Pillet, sachant que la craie n'avait pas encore été signalée dans les Alpes proprement dites, hésitèrent à se prononcer, mais une comparaison des fossiles recueillis avec ceux de la craie de Meudon, leur fit reconnaître que le terrain de la Pointière appartenait bien à la formation de la craie blanche, étage supérieur des terrains crétacés. Cédant alors à un entraînement naturel et spontané, ils louèrent fort le coup-d'œil géologique de M. Dumont, comme peuvent l'attester plusieurs membres de la Société d'histoire naturelle.

Le 7 août, dans une séance de cette Société, M. Pillet dit formellement que *M. Dumont, qui pendant plusieurs années a habité la Champagne, a reconnu la ressemblance de ce terrain avec la craie*. Il parle, entre autres fossiles, d'un *Anachite se trouvant dans un bel état de conservation* et qui est encore dans la collection de M. Dumont, à Bonneville, preuve que ce naturaliste a apprécié toute son importance au point de vue de la détermination du terrain. Enfin il conclut *que probablement du moins, ce terrain peut être classé dans la craie*¹⁴. Il résulte donc du rapport de M. Pillet que M. Dumont admettait bien positivement que le terrain de la Pointière était de la craie blanche ou sénonien, tandis que lui, Pillet, l'*alter ego* du chanoine Chamousset, ne l'admettait que *provisoirement du moins*. C'est donc bien M. Dumont qui a découvert la craie blanche en Savoie. Pourtant M. Chamousset, en bon et digne chanoine, s'en attribue tout le mérite devant le monde scientifique. Dépouiller un laïque au profit d'un ecclésiastique, c'est rendre à Dieu ce qui appartient à Dieu. Sans perdre de temps, il court à la réunion de la Société helvétique des sciences naturelles, qui a lieu à Genève, et se fait honneur, pour la plus grande gloire de la religion, d'une découverte qui ne lui appartient pas. Sous le titre d'*Observations sur*

les terrains des environs de Chambéry, par M. le chanoine Chamousset, on lit dans les *Actes de la Société helvétique, réunie à Genève*, 1845 :

« 4° Le terrain crétacé. M. Chamousset a trouvé une nouvelle roche appartenant à cette formation et reposant sur le néocomien inférieur ; c'est un calcaire schisteux, subcraieux, avec des silex et des sphérosidérites. Cette roche appartient à la craie supérieure, comme le prouvent des *Ananchites* que présente M. Chamousset, et des *Belemnitelle*. »

Pour briller un peu plus, MM. Pillet et Chamousset ont voulu joindre quelque chose de leur cru à la découverte de M. Dumont. Aussitôt on retrouve les savants *Géologues de Chambéry* !... M. Pillet dit que la craie de la Pointière *paraît, à n'en pas douter, reposer sur le corallien supérieur*¹⁵ et M. Chamousset l'a fait *reposer sur le néocomien inférieur*¹⁶. Comment concilier le n'en pas douter de M. Pillet et la parole du chanoine ? Si le désaccord s'introduit dans le sein de l'église une et indivisible, comment savoir à quoi s'en tenir ?... Mais ce qui est plus fort, c'est que malheureusement la craie de la Pointière ne repose ni sur le corallien supérieur qui n'existe pas même sur ce point, ni sur le néocomien inférieur ! Elle repose sur des couches épaisses de gault, supportées par une puissante assise d'urgonien ou néocomien supérieur, comme l'ont très bien prouvé MM. Lory, Favre et même un élève du savant chanoine, M. Vallet. Quant au savant Pillet, qui n'admettait que *provisoirement du moins* la craie à Entremont-le-Vieux, fait des mieux constatés, il est fort joli de le voir prétendre que le corallien y existe *à n'en pas douter*, tandis qu'il est parfaitement établi que ce terrain manque complètement dans cette localité.

Ce sont là les hommes qui reprochent avec acrimonie quelques erreurs à d'autres géologues ; leur propre exemple devrait leur montrer pourtant que rien d'humain n'est immaculé et qu'il n'y a rien d'infailible sur la terre. Mais ce qui est plus triste, c'est que ces fameux *Géologues de Chambéry* joignent la mauvaise foi à l'ignorance. Dans les *Mémoires de l'Académie royale de Savoie*, 1854,¹⁷ ils ont publié un rapport

¹⁴ *Courrier des Alpes* des 12 et 14 août 1845.

¹⁵ *Courrier des Alpes*, 1 août 1845.

¹⁶ *Actes de la Société helvétique réunie à Genève*, 1845.

¹⁷ Série 2, vol. 2, p. 403.

portant leurs deux noms. C'est un chef-d'œuvre du genre. M. Gabriel Mortillet avait raconté l'histoire de la découverte de la craie blanche en Savoie¹⁸ et attribué, comme de juste, le mérite presque exclusif, à M. François Dumont. MM. Chamousset et Pillet ont fait leur Rapport pour s'approprier de nouveau cette découverte. Ils vont jusqu'à exclure M. Dumont. Il est vrai qu'ils le nomment une fois d'une manière incidente, mais l'oubliant bien vite, ils concluent que *ce serait aux géologues de Chambéry qu'appartiendrait la découverte de la craie blanche dans la Savoie*. Et pour ne pas laisser de doutes sur ce qu'ils entendent par *Géologues de Chambéry*, ils montrent qu'ils tirent ce nom collectif d'une lettre de M. Studer, qui ne connaît pas M. Dumont, de Bonneville, et qui par conséquent n'a jamais pensé le désigner et le ranger parmi les géologues de Chambéry.

Bien plus, oubliant son premier récit de la course à Entremont-le-Vieux, paru dans le *Courrier des Alpes* du 14 août 1845, lorsque sa mémoire était toute fraîche, M. Pillet en fait un nouveau bien différent du premier. N'a-t-on pas tout lieu de se défier de ce second récit, qui se produit, plusieurs années après le fait, pour les besoins de la cause (M. Pillet est avocat) ? Mais le pauvre avocat, s'embarbouillant dans son discours, se contredit à une page de distance, et malgré lui rend hommage à la vérité. Pour le besoin de sa cause, il prétend, ce qui n'est point du tout d'accord avec le premier récit, qu'en 1845, M. Chamousset proposa de conduire à la Pointière, où il avait remarqué, *quelques années auparavant*, un terrain qui, disait-il, pouvait être de la craie. » Malheureusement pour lui, il lui est échappé quelques lignes plus haut l'aveu que « en août 1844, lorsque le congrès géologique se réunit à Chambéry, *aucun des naturalistes présents ne soupçonnait l'existence de la craie blanche dans les Alpes*. » Or, le chanoine Chamousset était présent, secrétaire même de la réunion. Non seulement il ne connaissait pas, mais il ne soupçonnait pas même l'existence de la craie dans les environs, et s'il l'eût soupçonnée, il y aurait conduit les géologues réunis à Chambéry, puisque c'est lui qui a tracé le tableau des courses... Avocat, que devient alors l'histoire du terrain remarqué quelques années auparavant

et qui *pouvait être la craie* ? C'est évidemment une pure invention pour voler à autrui, au profit d'un chanoine, et pour la plus grande gloire de l'église, le mérite d'une importante découverte.

Après cette mauvaise action, le Rapport de MM. Chamousset et Pillet relève une erreur échappée à M. Mortillet. Rien de mieux ; mais ayant hâte de commettre une seconde mauvaise action, il assaisonne cette rectification d'une petite calomnie qui sent son Bazile à plein nez. « *Ajoutons bien vite* ; dit le rapport, que, dans un journal de Genève, nous avons vu, l'an dernier, que M. Mortillet, à la tête d'un essaim de jeunes naturalistes genevois, s'est donné le plaisir de venir à Thônes faire la découverte de la craie blanche. » Autant de mensonges que de mots. M. Mortillet n'est jamais allé à Thônes à la tête d'un essaim de jeunes naturalistes genevois. Il n'a jamais prétendu y avoir découvert la craie qu'il savait fort bien y avoir été reconnue avant lui par plusieurs géologues. Enfin jamais rien de pareil n'a paru dans un journal de Genève. MM. Pillet et Chamousset, ces deux fortes têtes ensemble, ne pourraient citer un journal genevois ayant dit cela. Mais ces messieurs, habitués à la piraterie scientifique, croient ou veulent faire croire, pour donner le change, que tout le monde est aussi indélicat qu'eux. M. Gabriel Mortillet a signalé le premier la craie à Pernant, commune d'Arache, en Faucigny¹⁹, au roc de Chère²⁰, et à Sevrier²¹, près d'Annecy ; là s'arrêtent ses prétentions concernant la craie qu'il a reconnue aussi au Mont-Saxonnex et au Grand-Bornand²², localités qui peut-être n'avaient pas encore été indiquées.

Le chanoine Chamousset ne connaissant que ce qu'il a emprunté aux autres, juge tout le monde d'après lui !... Encore un petit exemple de ce qu'il sait faire quand il est livré à lui-même. Dans une note publiée dans le *Congrès scientifique de France*, 9^e session, tenue à Lyon, 1841, vol. 1, page 50, ce savant chanoine commet *cinq erreurs en deux pages et demie !... Une erreur par demi-page !...*

¹⁹ *Observations sur le charbon de Pernant dans le Bulletin de l'Institut genevois*, n°2, 1854, avril, p. 404, et *Bulletin de la Société géologique de France*, sér. 2, vol. 11, p. 341, 1854.

²⁰ *Prodrome d'une géologie de la Savoie*, p. 14.

²¹ *Géologie du Semnoz*, dans *Bulletin de la Société florimontane*, mai et juin 1854.

²² *Prodrome d'une géologie de la Savoie*, p. 14.

¹⁸ *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Savoie*, 1851, page 65.

1° Il range le calcaire jaune de Plain-Palais dans le néocomien, parce que M. Favre n'était pas encore venu lui dire, une nummulite à la main, que c'était une assise nummulitique.²³ 2° Il rapporte également au néocomien le calcaire blanc, qui est au-dessus de l'église du Mont-du-Chat ; les membres de la Société géologique de France ne lui avaient pas encore montré que c'est du corallien²⁴. 3° Il prétend que *la seule vue de la localité ne permet en aucune manière d'établir la supposition que le fer de la chapelle du Mont-du-Chat ait pu pénétrer sous le calcaire blanc après la formation de celui-ci*, et maintenant il est parfaitement reconnu que c'est une formation bien postérieure à celle de la roche encaissante. 4° Il confond l'*Ostrea macroptera* (Sow.) du néocomien inférieur avec l'*Ostrea carinata* (Lam.) de la craie chloritée ou cénomane, beaucoup plus récente. N'indiquant aucun nom d'auteur après le nom d'espèce, il pourrait dire qu'il n'a point désigné la *carinata* de Lamarck. Malheureusement il n'y a que deux autres

espèces qui aient été désignées sous ce nom, toutes deux beaucoup plus anciennes que la *macroptera* : celle de Sowerby qui appartient au callovien, et celle de Zieten de l'oxfordien ; et aucune des trois *carinata* n'a été trouvée à la chapelle du Mont-du-Chat. L'*Ostrea macroptera*, espèce voisine des autres comme forme, y est au contraire commune. 5° Enfin n'ayant pas encore été éclairé par la course que la Société géologique a faite au Désert, sur la route des Bauges, il rapporte les sables sidérolitiques à la formation néocomienne, tandis qu'ils sont beaucoup plus récents, comme il a été forcé lui-même de le reconnaître²⁵ quand il a pu profiter lui-même des observations de géologues étrangers.

Ces faits sont plus que suffisants pour faire apprécier la valeur scientifique des fameux *Géologues de Chambéry*, Chamousset et Pillet, et la délicatesse de l'illustrissime et révérendissime chanoine.

²³ Société géologique de France. Réunion extraordinaire à Chambéry, 1844, p. 23.

²⁴ *Idem*, p. 137.

²⁵ Société géologique de France. Réunion extraordinaire à Chambéry, 1844, p. 25.